

Près de 6 % des entreprises membres de la CCIFER sont des cabinets d'avocats

Le secteur juridique en Roumanie a connu une croissance significative ces dernières années. Avec l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne, la demande de services juridiques a augmenté, de sorte qu'il existe actuellement des centaines de cabinets d'avocats, de succursales internationales ou d'entreprises locales.

En 2023, le marché de ces services a connu une croissance de 5 %, ce qui est particulièrement visible dans les transactions transfrontalières qui nécessitent une expertise juridique dans des domaines tels que le droit de la concurrence, le droit du commerce international et le droit fiscal. Une autre tendance qui a conduit à la croissance du marché juridique roumain est l'engagement du gouvernement à réformer le système juridique du pays. Le gouvernement a adopté des lois visant à améliorer l'état de droit, à accroître l'indépendance de la magistrature et à accroître l'efficacité des tribunaux. Ces réformes ont créé une demande d'expertise juridique dans des domaines tels que le droit constitutionnel, le droit administratif et le droit civil. De même, la croissance du secteur technologique a créé une demande d'expertise juridique dans des domaines tels que la protection des données, la cybersécurité et le droit de la propriété intellectuelle.

À la CCIFER, sur le nombre total d'entreprises adhérentes, environ 6 % sont couvertes par des cabinets d'avocats.*

*Vous êtes membre de la CCIFER et à la recherche d'un partenaire commercial dans le domaine ? Vous pouvez consulter la liste des entreprises de ce secteur dans l'espace dédié aux membres. Connectez-vous [ici](#) !